

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	50 (1969-1970)
Artikel:	L'inscription votive de Misery en l'honneur de Mercurius Augustus et la repartition de ce culte dans l'Empire Romain
Autor:	Zawadzki, Tadeusz
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-817942

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*L'INSCRIPTION VOTIVE DE MISERY
EN L'HONNEUR DE MERCURIUS AUGUSTUS
ET LA REPARTITION DE CE CULTE
DANS L'EMPIRE ROMAIN*

par TADEUSZ ZAWADZKI
Professeur à l'Université de Fribourg

Au Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg se trouvent, sous le numéro d'inventaire 4733, deux fragments d'une plaque de grès, travaillée et inscrite¹. Ils s'adaptent parfaitement et de cette façon nous restituent presque toute la partie gauche de la plaque. Une fois réunis, les deux fragments ont une hauteur de 24,5 cm, une largeur de 15 cm, et une épaisseur de 2 cm. La hauteur des lettres est de 2,8 cm. pour la première ligne, et de 2,5 cm. dans les lignes suivantes. Les lettres sont gravées soigneusement, le lapicide tenant visiblement à ce qu'elles soient disposées de façon symétrique.

L'inventaire indique l'an 1851 comme date et Misery (FR district Lac, 5 km. d'Avenches) comme lieu de la trouvaille; il signale en plus que ces débris d'inscription ont été découverts au milieu d'un ensemble de tombes burgondes².

Les restes de la ligne 1 permettent d'y lire le nom de *Mercurius*, tandis que le début de la ligne 2 indique que l'une des épithètes du dieu, *Augustus* y figurait³. Nous restituons donc en ligne 1 :

¹ Le numéro d'inventaire enregistre trois débris d'inscriptions; cependant le troisième appartient à un autre monument épigraphique.

² Cf. N. PEISSARD, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941, p. 71; G. BONSTETTEN, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Genève 1878, ne mentionne pas les débris d'inscriptions à Misery. Suivant les recherches de M^{me} Hanni Schwab, archéologue cantonale, les tombes burgondes de Misery (elles se trouvent à proximité du château) ont été implantées à l'emplacement d'une villa romaine. Je tiens à remercier très vivement M^{me} Schwab de m'avoir communiqué ces données ainsi que de m'avoir autorisé à publier cette inscription.

³ E. de RUGGIERO, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, I, p. 926 s. H. STEUDING dans le W.-H. Roscher, *Lexicon der griechischen und rö-*

MER[CURIO] et cela nous autorise à évaluer la largeur primitive de la plaque à environ 28-30 cm. Quant à la ligne 2, le mot *Augustus* ne pouvait pas s'y trouver en toutes lettres, les règles de la symétrie, manifestement observées par le lapicide, ne le permettant pas. D'autre part, l'abréviation courante *Aug(ustus)* ne convient pas, pour la même raison. Il faudrait donc admettre une des abréviations fort rares, *Augu(stus)¹* ou bien *Augus(tus)*, ce qui ne paraît guère probable dans une inscription soigneusement gravée. Il est plus plausible de lire la ligne 2 comme suit: AU[G(USTO) S(ACRUM)]. La formule contenant le nom du dieu au datif et *sacrum* est représentée par de très nombreux exemples².

A la différence des deux premières lignes, les deux suivantes ne se laissent restituer que de façon hypothétique. De la troisième ligne ne subsistent que les lettres RE, ainsi qu'une partie d'une lettre ronde. A la ligne 4 on ne voit qu'un M. Ces deux lignes contenaient le nom du dédicant de l'inscription, la ligne 5 présentant la formule dédicatoire très répandue: V(OTUM) [S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO)]. Les trois lettres de la troisième ligne invitent à y voir le début du «nomen» *Reginius*. Ce gentilice, relativement fréquent dans les provinces de langue gauloise, paraît être d'origine celtique, étant apparenté aux toponymes, comme *Regium* et *Castra Regina*, ainsi qu'aux nombreux noms de personne: *Regina*, *Reginus*, *Regenus*, *Rega*, *Regus*.³ A la ligne 4 on aurait le cognomen, commençant par M. Etant donné les impératifs de la symétrie, ce cognomen ne devait pas dépasser six lettres; *Magnus*, nom également très répandu,

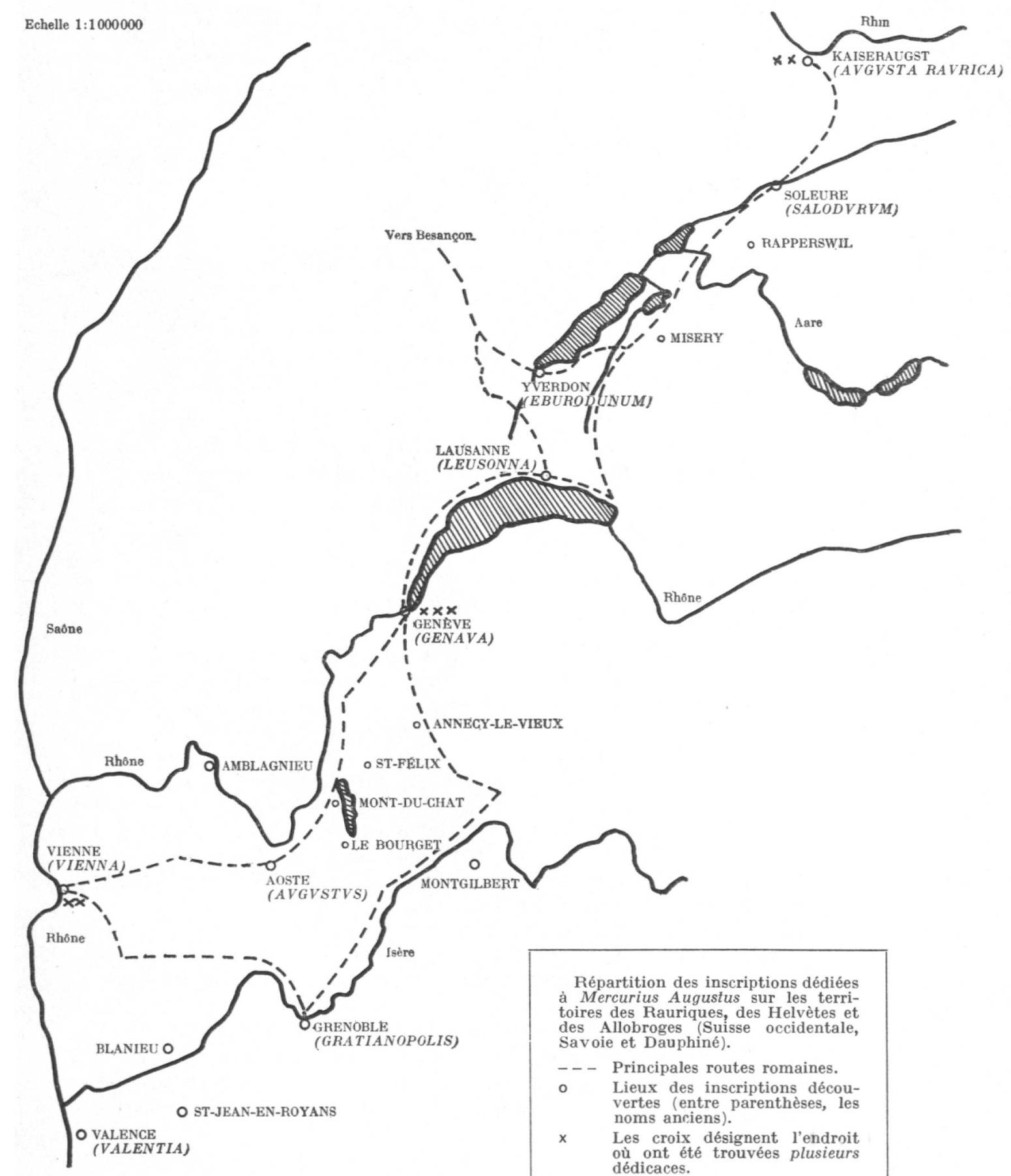
mischen Mythologie, vol. II, 2, Leipzig 1894-97, col.2819; W. Kroll, P.-W. R. E., Hbb. 15 (1931), col. 978 ss. F. Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*³, Basel 1948, p. 505.

¹ CIL XIII 2606.

² On pourrait penser également à une restitution comme *Aug(usto)n(ostro)* suivant CIL XII 2595 (Genève). Cependant une telle formule est extrêmement rare.

³ Ces noms sont représentés surtout sur le Haut-Rhin et le Haut-Danube: A. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, Leipzig 1896, B. II, col 1107 ss. Cf. J. WHATMOUGH, *The Dialects of Ancient Gaul, Prolegomena and records of the dialects*, Harvard University Press, Cambridge Mass., 1970, pp. 652, 825, 972, 1140, 1296, 1227.

Echelle 1:1000000



Répartition des inscriptions dédiées à *Mercurius Augustus* sur les territoires des Rauriques, des Helvètes et des Allobroges (Suisse occidentale, Savoie et Dauphiné).

- Principales routes romaines.
- Lieux des inscriptions découvertes (entre parenthèses, les noms anciens).
- ✗ Les croix désignent l'endroit où ont été trouvées plusieurs dédicaces.

aussi dans les Gaules¹, conviendrait. Plusieurs autres cognomina pourraient cependant être envisagés aussi; il serait donc téméraire d'introduire cette conjecture dans le texte que nous proposons:

1 Mer[curio]
 Au[g(usto) s(acrum)]
 Reg[inius] (?)
 M[.....]
 5 v(otum) [s(olvit) l(ibens) m(erito)].

L'inscription de Misery apporte le dixième témoignage du culte de *Mercurius Augustus* sur le territoire de la Suisse: Les témoignages connus jusqu'ici attestent ce culte 1) — 3) à Genève², 4) à Vidy-Lausanne³, 5) à Yverdon (Eburodunum)⁴, 6) à Rapperswil (BE)⁵, 7) à Soleure (Salodurum)⁶, 8) et 9) à Kaiseraugst (Augusta Raurica)⁷. C'est en même temps la septième dédicace de ce type trouvée sur le territoire des Helvètes et des Rauriques englobés dans la province Germania Superior⁸ (Genève appartenait à la province Gallia Narbonensis). Ce nombre est relativement très élevé par rapport aux dimensions du territoire et surtout au nombre des

¹ CIL XII 2409, 2446, 5910, 5947; CIL XIII 1403, 3124, 5816, 8113, 2805, 4555, 5056, 5343, 6502.

² *Inscriptiones Conf. Helv.* 72; CIL XII 2594; E. HOWALD-E. MEYER, *Die römische Schweiz*, Zürich 1941, № 116; pour la seconde inscription - ICH 73; CIL XII 2595; H-M 117; pour la troisième - J. MAYOR, *Trouvailles récentes de Genève dans Indicateur d'antiquités suisses*, 1897, p. 54; E. ESPÉRANDIEU, *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*, Paris 1929, № 359.

³ D. van BERCHEM — P. COLLART, *Les inscriptions de Vidy dans Revue Historique vaudoise*, 1939 (47), p. 133 s.; H.-M. 153. H. LIEB, E. NESSELHAUF, 48 *Bericht des römisch-germanischen Kommission*, Stuttgart 1938, p. 150 n. 9.

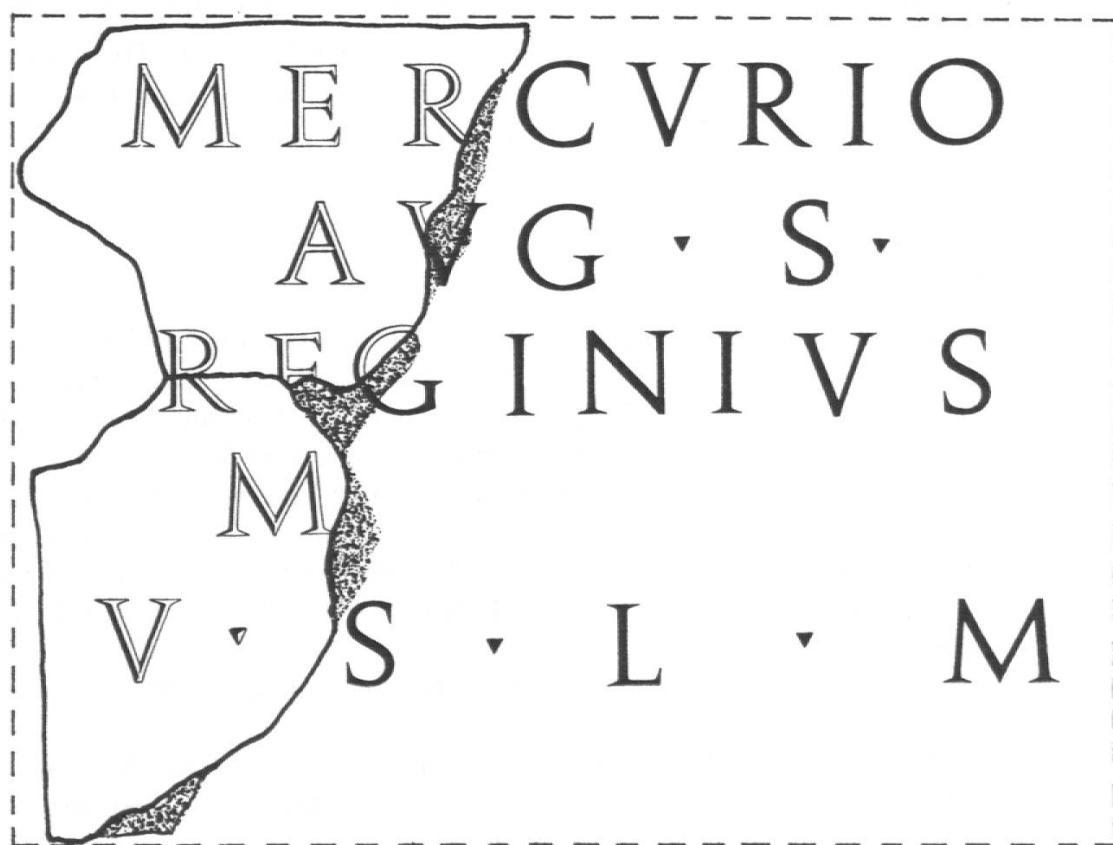
⁴ ICH 138; H. HAGEN, *Sollemnia Anniversaria conditae Universitatis*, Bern 1878, № 79; CIL XIII 5056; H.-M. 174.

⁵ Hagen o. c. № 110; CIL XIII 5163.

⁶ ICH 221; CIL XIII 5174; H.-M. 249.

⁷ CIL XIII 5260; H.-M. 344. Pour la deuxième inscription de Kaiseraugst — CIL XIII 5259; H.-M. 351.

⁸ Pour le problème très discuté de l'organisation administrative des régions sur le Haut-Rhin voir en premier lieu les constatations de G. WALTER, *Die Provinzzugehörigkeit des Helvetier-gebietes*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, Paris 1966, pp. 1397 - 1408.



inscriptions qui ont été découvertes. On ne dispose pas d'un chiffre exact des inscriptions sur pierre et sur bronze connues actuellement pour cette région, mais il ne dépasse certainement pas cinq cents.

Pour le nombre des inscriptions concernant *Mercurius Augustus* et leur densité, un seul territoire peut être comparé à celui des Helvètes: le pays des Allobroges qui s'étendait du Lac Léman jusqu'à Vienne et à Valence, en formant la partie nord-est de la Gaule Narbonnaise. Sur quelque 900 inscriptions qui y ont été trouvées, on compte 16 dédicaces en l'honneur de *Mercurius Augustus*¹. Ainsi, entre Bâle et Vienne, on peut observer une concentration de témoignages relatifs au culte de notre divinité; à ce point de vue, ce territoire se singularise donc parmi les provinces romaines de langue celtique, l'Italie et les autres pays d'Europe soumis aux Césars.

Dans les trois Gaules, Germanie Inférieure et Germanie Supérieure (env. 13 000 inscriptions), on connaît 10 dédicaces à notre divinité². Dans les provinces ibériques, sur quelque 9000 inscriptions, on en compte 6, dispersées en Lusitanie et Tarragonensis³. Les provinces danubiennes et balkaniques, avec leurs 13-14 000 inscriptions, ont révélé 10 témoignages en l'honneur de *Mercurius Augustus*⁴. Le nombre le plus bas est à noter pour l'Italie: onze témoignages pour plus de 60 000 inscriptions publiées dans les volu-

¹ CIL XII 1829-30 (Vienne), 2195-6 (Blanieu, près de Chatte), 2213 (St-Jean-en-Royans), 2222 (Grenoble), 2322 (Montgilbert), 2378 (Amblagnieu), 2417 (Aoste), 2435 (Le Bourget), 2437 (Mont-du-Chat), 2490 (St-Félix), 2529 (Annecy-le-Vieux); pour Genève voir supra n. 8.

² CIL XIII 577, 11037 (Aquitaine), 1767, 2461, 2606, 3183 (Lyonnaise), 6658 (Germanie Supérieure), 8236 (Germanie Inférieure). *Revue Archéol.* (Année Epigraphique), 1933, 115 (Germanie Inférieure); P. WUILLEUMIER, *Inscriptions Latines de trois Gaules* (suppl. XVII à « Gallia »), Paris 1963, № 359 (Belgica).

³ CIL II 181, 2819, 3825, 4054, 4614; *Hispania Antiqua Epigraphica*, fasc. 4-5 (1953-1954), № 556.

⁴ CIL III 1434-5 (Dacie), 1792-3 (Dalmatie), 5196, 5526 (Noricum), 57941 (Raetie), 10975 (Pannonie). *Revue Archéol.* (Année Epigraphique), 1935, 50 (Macédoine), 1937, 139 (Pannonie).

mes V, VI, IX et X du *Corpus Inscriptionum Latinarum*.¹ L'Afrique du Nord, au contraire, offre un nombre considérable des témoignages relatifs au culte de *Mercurius Augustus* — cinquante-trois². Ils sont répartis entre l'Afrique Proconsulaire (surtout Thugga, Byzacène, Carthage), la Numidie (Theveste et les environs, Lambaesis, Diana Vet.) et la Mauritanie Sitifensis. Si cependant l'on tient compte des rapports entre les témoignages de *Mercurius Augustus* et le nombre total des inscriptions connues dans ces trois régions d'Afrique du Nord — plus de 45 000 — on verra facilement que les Helvètes et les Allobroges manifestaient le plus³ grand zèle pour vénérer cette divinité, dont le culte ne paraît pas avoir été associé au culte impérial.

¹ CIL V 522, 790, 2801, 4161, 8237 ; VI 34, 283 ; IX 3307 ; X 6461, 7224, 8342.

² CIL VIII 7962, 8416, 8433, 10644, 10769, 12001, 12094, 12377, 12490, 14294, 14299, 16709, 17837, 18007, 19314, 20431, 22695, 23747-8, 23894, 23891, 23931, 23991-2, 25839, 26478-81, 27393, 27751. Revue Archéol. (Année Epigraphique), 1916, 37 ; 1928, 34 ; 1930, 42 ; 1935, 41 ; 1938, 74 ; 1946, 54 ; 1953, 42 ; 1954, 144 ; 1955, 143 ; 1961, 71 ; A. BES-CHAOUCH, *Mustitana* Paris 1968, No 16.

³ Comme l'ont démontré D. VAN BERCHEM ET P. COLLART, op. c., supra note 9, p. 134.